



La moule zébrée, une espèce redoutable !

La moule zébrée est une espèce exotique envahissante très prolifique qui entraîne de nombreuses répercussions écologiques, économiques et sociales. Par sa capacité à se fixer à une multitude de surfaces submergées, elle peut obstruer différents types de systèmes hydrauliques et engendrer des problèmes d'approvisionnement en eau. Elle peut aussi encrasser les embarcations et les endommager.

De plus, elle peut blesser les baigneurs à cause de ses coquilles coupantes qui s'accumulent sur les plages. Étant donné que chaque moule zébrée peut filtrer jusqu'à 1 litre d'eau par jour pour se nourrir, cette espèce réduit ainsi la quantité de phytoplancton et de zooplancton disponible pour certains jeunes poissons et les moules indigènes. L'action filtrante d'une grande colonie de moules zébrées augmente la transparence de l'eau et favorise le développement de plantes aquatiques à de plus grandes profondeurs. Finalement, ce mollusque est aussi un vecteur de transmission du botulisme aviaire, une maladie qui a tué des milliers d'oiseaux aquatiques.

Identification de la plante

La moule zébrée est un petit mollusque bivalve d'eau douce de forme triangulaire. Sa teinte peut varier de brun pâle à brun foncé et elle est recouverte de rayures rappelant celles d'un zèbre. La taille adulte avoisine habituellement 2,5 cm au Québec. Elle se distingue facilement de nos moules d'eau douce indigènes, car ces dernières sont beaucoup plus grosses et elles ont une forme arrondie.

Propagation

La moule zébrée se propage facilement. Chaque femelle adulte peut pondre de 30 000 à 1 000 000 d'œufs par année. Lors de l'éclosion, les larves, appelées véligères, se trouvent en suspension dans l'eau durant 15 à 30 jours et peuvent être facilement transportées par les courants sur de longues distances.

Prévention et contrôle

Il est important de prévenir l'implantation de la moule zébrée dans un cours d'eau où elle n'est pas présente. En effet, une fois qu'elle est implantée dans un cours d'eau, il est presque impossible de s'en débarrasser. Les municipalités investissent d'énormes sommes d'argent pour contrôler le colmatage des prises d'eau potable et minimiser les impacts qu'apporte la moule zébrée. Pour empêcher la propagation de la moule zébrée dans des plans d'eau qui ne sont pas contaminés, il est important de nettoyer les embarcations avant de les mettre à l'eau afin d'éviter que celle-ci s'y accrochent et s'implante dans le nouveau plan d'eau.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question : 819 560-8484, poste 2700.